



## Sans contrat réel je voudrais arreter

Par **chrissteffe\_old**, le **08/12/2007** à **13:31**

bonjour. voila en mai dernier j ai signé un cdd de 3 mois avec bricomarché mais depuis je n ai rien résigné et j y travaille toujours. je voulais qu'ils me refassent un cdd car moi je voudrais déménager pour des raisons personnelles urgentes mais pouvoir toucher les assédics en attendant de retrouver du travail. Or ils me considèrent en cdi. j ai des fiches de paie tous les mois mais je voudrais partir mais comment faire car je voudrai toucher les assédics. Je n ai pas a démissionner je n ai pas signé de cdi! aidez moi svp car je ne sais pas quoi faire.

Par **Jurigaby**, le **08/12/2007** à **13:47**

Bonjour.

Le CDI a la particularité de ne pas être obligatoirement par écrit..

Si vous voulez partir, vous devez démissionner.